



APPEL À PROJETS

NUIT BLANCHE 2023

FORMULAIRE INSTITUTIONS

Envoi des candidatures dès à présent et jusqu'au **vendredi 20 janvier (minuit) à :**
dac-missionnuitblanche-SDCA@paris.fr

Créée en 2002 par la Ville de Paris, Nuit Blanche est une manifestation annuelle et gratuite, dédiée à la création contemporaine sous toutes ses formes. Chaque édition est dirigée par une personnalité du monde de l'art et de la création qui invite des artistes français et internationaux de son choix, dans le cadre d'une carte blanche.

En parallèle, la Ville de Paris lance chaque année un appel à projets à destination des institutions culturelles. Celles qui le souhaitent peuvent proposer un projet artistique présenté en leurs murs et/ou ouvrir leurs collections et être associées à la manifestation.

Qui peut postuler ?

Institutions artistiques et culturelles situées à Paris.

Conditions

Les projets devront être **autonomes financièrement et techniquement**.
La sécurité est également à la charge de l'institution.

Contreparties

Votre projet rejoindra la programmation de Nuit Blanche et sera valorisé dans les supports de communication réalisés par la Ville de Paris.

CALENDRIER

Lancement de l'appel à projets : vendredi 18 novembre 2022

Date limite du dépôt des candidatures : vendredi 20 janvier 2023 (minuit)

Jury de sélection : janvier- février 2023

Nuit Blanche : 3 juin 2023

PRÉSENTATION

Nom de l'institution :

Adresse ou
siège social :

Personne à contacter pour le projet :

Courriel :

Téléphone :

Nom de l'artiste ou du collectif :

Biographie (études, sujets de création, expositions réalisées...) (1000 signes max.) :

LE PROJET ARTISTIQUE PROPOSÉ

Titre du projet* :

**Le titre peut être temporaire*

Typologie du projet :

Peinture

Dessin

Photographie

Installation

Vidéo

Danse

Chant

Musique

Performance

Théâtre

Note d'intention (2000 signes max.) :

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES À FOURNIR

Joindre à votre candidature **un ou plusieurs visuels du projet** (photographies, esquisses, vidéos...).

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.